

L'édito du maire

Optimisme, prudence et solidarité...

Je suis ravi de vous présenter ce bulletin annuel élaboré par la commission communication. En parcourant ces quelques pages, vous retrouverez nos principales réalisations depuis juin 2015. Quelques bouleversements pendant ce premier semestre, preuve d'une commune vivante.

Mme VEUILLE a rejoint, sur un temps partiel, le personnel administratif de la mairie en février dernier. En effet M. BAZIN était jusque là seul à prendre en charge les trop nombreuses tâches réglementaires. En mai dernier, Mme DUMAS a présenté sa démission en temps qu'adjointe, tout en restant conseillère. Le conseil municipal a choisi de continuer à 3 adjoints. A la suite, Mme LAINE a démissionné de son mandat de conseillère.

Les premiers travaux dans le cimetière devraient être terminés au moment où vous lirez ces quelques lignes. Ils sont la partie visible de l'iceberg ; le travail administratif réalisé et à venir reste conséquent. D'autres travaux restent à programmer, à l'issue des procédures de reprise des concessions échues et d'état d'abandon. Un jardin du souvenir et le parking sont aussi envisagés. Les aménagements devant la mairie et les abords de l'église devraient commencer cette année.

Côté intercommunalité, la CCBL, continue à se structurer. Elle est en recherche de financement et n'envisage pas pour le moment de procéder à des augmentations d'impôts. Il va falloir transférer plus de compétences très rapidement. J'ai, bien entendu, une pensée pour les communes voisines plus gravement touchées par les intempéries, que nous ne l'avons été.

Le contexte est difficile, il ne faut pas pour autant stopper l'investissement. Il va donc falloir étaler les projets dans la durée, afin de passer les années à venir sans trop de contraintes financières.

Malgré la conjoncture, en ces temps de vaches maigres, je reste optimiste et motivé pour offrir, aux habitants le maximum de bien-être.

Je vous souhaite un bel été, pour celles et ceux qui auront la chance d'en prendre, de belles vacances.

Votre maire,

J-Bernard VALLOT



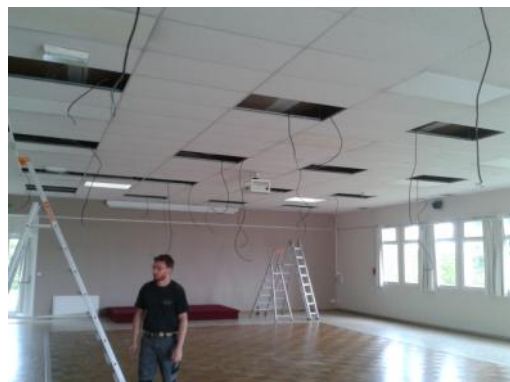

Les actions de la commune

Bulletin juin 2016

SUR L'ANNEE 2015/2016 .

La commune a effectué ou a vu s'effectuer sur son territoire , les différents travaux suivants :

- Renforcement des canalisations d'eaux au Mesnil ainsi qu'au Nuisement (défense incendie et bouclage de réseau).
- Aménagement place de la Mairie avec la mise en place d'un accès personnes à mobilité réduite.
- Installation des sanitaires à l'église.
- Travaux au cimetière.
- Installation de deux radars pédagogiques.
- Création d'une liaison piétonne entre le parking lagune et la rue Joseph Dabout.
- Rénovation de l'intérieur de la salle polyvalente.
- Poursuite de la rénovation de l'intérieur de la mairie, par nos agents communaux.
- Aménagement autour de la salle polyvalente , pour le bus scolaire et pour augmenter les possibilités de stationnement (en période sèche).
- Rénovation du monument aux morts.
- Réfection de plusieurs portions de routes (Chesne, Coulemelle, Corfeu).



Rénovation de la salle polyvalente.



Aménagement de la place de la Mairie



Réalisation d'une voie de contournement autour de la salle polyvalente.



Aménagement d'un bureau pour accueillir notre assistante de secrétariat

Mme Veuille



Les actions de la commune

Bulletin juin 2016



Réalisation des enfants dans le cadre des TAP pour présenter le nom de l'école



Rénovation de la route de Coulemelle



Rafraîchissement du monument aux morts par l'association Liberty G-I



Merci aux bénévoles qui ont participé au nettoyage annuel de l'église



Pose canalisation eau



Création de la liaison piétonne vers le parking derrière l'école (aire de pique-nique, lagune et mémorial)



Installation de 2 radars pédagogiques

Les actions de la commune

Bulletin juin 2016



Livraison du nouveau véhicule de la mairie, l'ancien étant âgé de plus de 25 ans

Réaménagement de la salle des associations



Tenue des bureaux de vote aux élections régionales



Livraison et pose des caveaux au cimetière



Commémoration du 8 mai

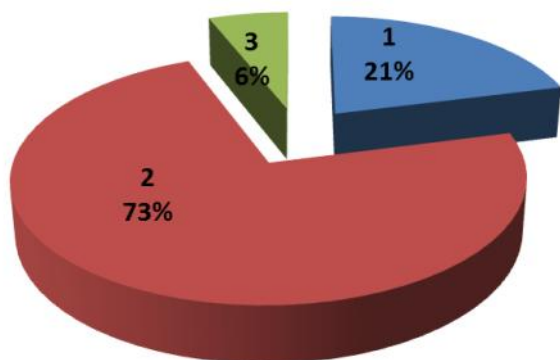


Les finances 2015 de la commune

Compte administratif

Bulletin juin 2016

Investissement : Dépenses 178 969 €



1 Immobilisations en cours 37 010€

Aménagement Mairie Renforcement incendie Le Mesnil

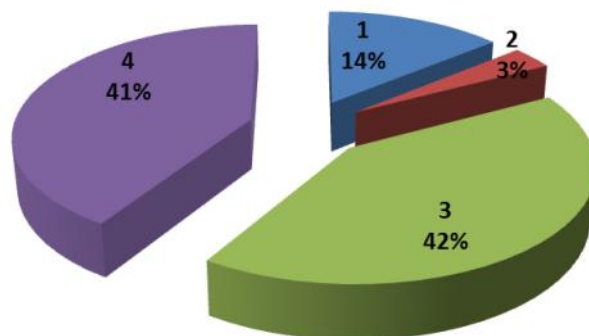
2 Immobilisations Corporelles 131 257€

Eclairage public Voirie commune dont salle polyvalente

Travaux salle polyvalente Achat 34 rue d'Orléans

3 Emprunts 10 702€

Investissement : Recettes 206 752 €



1 Dotation fond divers réserves 28 952€

Taxes d'urbanismes Récupération TVA

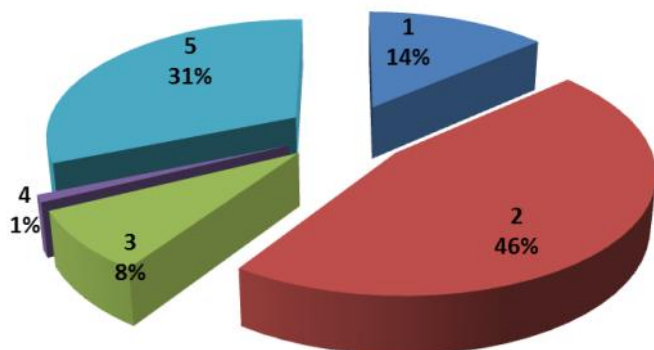
2 Subventions d'Investissement 6 850€

Voiries Répartition amendes de police

3 Emprunts 86 000€

4 Excédent antérieur reporté 84 950€

Fonctionnement : Dépenses 423 987 €



1 Charges à caractères général 57 565€

Electricité Combustibles

2 Autres Charges de gestion courante 194 367€

Contribution syndicats intercommunaux dont Siris

3 Atténuation de produits 34 934€

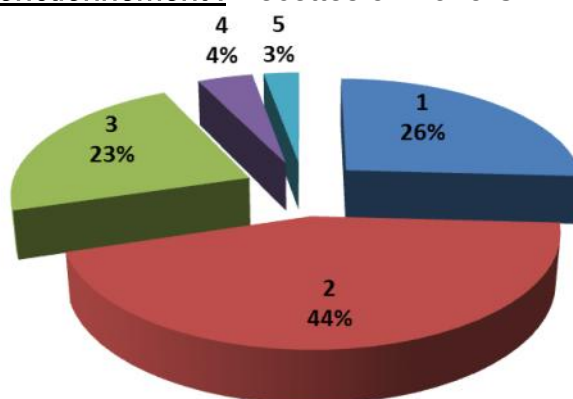
Impôts et taxes

4 Charges financières 4 196€

Intérêts réglés à l'échéance

5 Charges du Personnel et Frais assimilés 132 925€

Fonctionnement : Recettes 541 348 €



1 Résultat reporté 140 116€

2 Impôts et Taxes 239 768€

Taxes foncières et habitations

3 Dotations Participations et Subventions 123 122€

Dotations globales Préfecture (ex taxes professionnelles)

4 Produits des Services 23 387€

Frais d'interventions, eau, assmnt et budgets annexes

5 Autres produits de gestion 14 955€

Revenus des Immeubles

Les news

Bulletin juin 2016

Changement de présidente chez Familles Rurales

Colette BOURGOIN a souhaité se retirer du poste de présidente après une vingtaine d'années de bons et loyaux services. Nous la remercions très sincèrement pour avoir œuvré de nombreuses années sur nos communes.

Michèle BRUNEAU a été élue à ce poste à l'unanimité des voix et espère pouvoir faire perdurer au mieux l'association.



Changement de présidente au Club des Aînés

Mme Françoise HENAUULT a repris le flambeau de présidente du club des aînés, à la suite de Mme Marie-Thérèse NOUVELLON qui cède son poste, après avoir œuvré de nombreuses années pour les anciens de la commune. Nous ne pouvons malheureusement pas vous proposer de photo, n'ayant pas pu les réunir à temps.

Amicale des parents d'élèves du changement dans la continuité

L'association des parents d'élèves est composée d'une dizaine de membres tous bénévoles : André Dubois (Président), Angéline Terrier (Trésorière), Sylvain Dutournier (Trésorier Adjoint), Virginie Novaes (Secrétaire), Myriam Rambaud, Aurélie Touchard, Benoît et Gaëlle Lecluse, Florence Leconte, Gaëtan Desport et Claire Levesque. 30 familles adhérentes, adhésion par famille 5 €. Cela permet de financer l'assurance obligatoire et aux adhérents de bénéficier de tarifs réduits sur les activités organisées par l'association.

Les bénéfices 2014-2015 ont permis de participer à hauteur de 250 € par classe aux projets des 8 classes du regroupement : classe de découverte aux Sables d'Olonne pour les CP et CM2, achat d'une structure pour la salle de motricité et de jeux d'extérieur pour les 3 classes de maternelle, cofinancement de la sortie scolaire à Château-dun pour les CE1 et CM1, et achat de livres et de matériel pour la classe de CE2.

Au cours de cette année: atelier manuel et atelier cuisine en janvier sur le thème de l'épiphanie, une boum – crêpes party en mars, une sensibilisation à la sécurité routière encadrée par la gendarmerie de Patay-Artenay et les pompiers de St Pérvay-Patay et une chasse aux œufs en avril, une vente de fleurs et d'étiquettes personnalisées et la kermesse dans la continuité de la fête du spectacle de l'école.

Pour l'année prochaine, nous projetons d'organiser une activité « Fort Tournois », des ateliers manuels (Noël, épiphane, Pâques... c'est à définir !), une nouvelle boum – crêpe partie, un marché de producteur...

Nous tenons à remercier les mairies du regroupement qui nous mettent les salles à disposition, les parents et les enfants pour leur participation à nos manifestations !

Pour information, l'association a fait l'acquisition d'une friteuse qui nous envisageons de mettre en location... N'hésitez pas à nous contacter !

Ouverture d'une MAM à St Pérvay

L'association "Esprit MAM", actuellement en cours de création viendra rejoindre à la rentrée, le secteur associatif sur la commune de Saint Pérvay.

Elle aura pour objet principal la gestion administrative, financière et morale de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) qui ouvrira ses portes fin août - début septembre sous le nom de MAM "Petit tour" au 32 rue d'Orléans. Celle-ci d'une superficie de 160 m² est actuellement en travaux de rénovation afin de pouvoir accueillir une douzaine d'aventuriers, dès l'âge de 2 mois 1/2, dans une maison spacieuse, sécurisée, chaleureuse et conviviale.

Tout est mis en œuvre pour que des portes ouvertes soient programmés avant l'été.

N'hésitez pas à contacter Mlle BOURGOIN Maryline, Présidente de l'association : mampetitour@gmail.com



Foot

Changement de nom : le FCSP0 devient le OSPFC

(Ormes St Pérvay Football Club)

À part cela rien ne change !



En photos...

Bulletin juin 2016



*les fous
de bassan !*



Un mariage
à
la mairie

Spectacle des Fous de Bassan à l'occasion du
repas des aînés.



Journée sécurité routière à St Péry-la-Colombe avec la participation de
la gendarmerie de Patay/Artenay et des pompiers de Patay/St Péry,
organisée par l'association des Parents d'élèves.



Concert des Amis de l'orgue:
Un émouvant et respectueux
hommage à Nicole PINSARD



Exposition de
l'association Liberty
GI pour la
commémoration
du 8 mai

Nos associations

Bulletin juin 2016

Société de chasse

Hervé PERRAULT
06 83 86 15 55

Amicale du regroupement scolaire

André DUBOIS
amicalestperavy@laposte.net

Club de l'amitié

Mme Françoise HENault
02 38 80 86 86

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Présidente : Fabienne SAINT GENEST
06 10 94 82 40
fabiennepinsard@sfr.fr

L'école intercommunale d'orgue

02 38 75 74 12
orguestperavy.free.fr
helene.kaffes@wanadoo.fr

O.S.P.F.C

02 38 70 85 20
fc.stperavy-ormes.foot@wanadoo.fr
<http://fcspo.free.fr>

Can Donovan CER

02.38.75.71.38
(après 20 heures)
bruno.borget@free.fr

Familles Rurales

Michèle BRUNEAU 02 38 75 72 73
michele.bruneau@hotmail.fr

Comité des fêtes

Président: Jean-Pierre PAUTOT
tél. : 02.38.80.83.38

LIBERTY G-I

Reconstitution historique de la Seconde
Guerre Mondiale
Président : M. PROULT Romain
liberty.gi.1944@gmail.com



Informations utiles

Bulletin juin 2016

Liens utiles

Permanence de la Mairie :

Mardi & Jeudi 14h30 à 18h

Samedi 8h30 à 11h30

tél. : 02 38 80 82 55

mairie.st.peravy.la.colombe@orange.fr

Groupe scolaire

« La clé des Champs »

tél. : 02 38 80 82 14

Bibliothèque Intercommunale

Mercredi de 17h00 à 19h00

Vendredi de 17h30 à 19h00

Samedi de 11h15 à 12h15

Déchetterie de Patay

Du 1er mai au 30 octobre

Lundi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

Jeudi : de 09h à 12h & de 13h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

La Poste de PATAY

Lundi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Mardi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Mercredi: de 09h à 12h

Jeudi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Vendredi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Samedi: de 9h à 12h

Gendarmerie

La gendarmerie de Patay est ouverte l'après-midi des lundis, mercredis et samedis

de 14h00 à 19h00

tél. : 02 38 52 39 80

Tarif des services

Prix de l'eau:

1.52€ TTC / m3

47.47€ (abonnement)

Prix de l'assainissement:

2.30€ TTC / m3

27.50€ (abonnement)

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement:

1764€ (payable en 2 fois)

Prix des concessions dans le cimetière:

270€ pour 30 ans

390€ pour 50 ans

Location de salle :

Exemple de location pour 12h par un habitant de la commune

Salle polyvalente 130€ *

Salle des associations 50€ *

*tous les détails sur le site WEB ou en mairie

Prix du repas à la cantine:

3.65€

Prix de la garderie:

2.20€ par garde

Prix de l'accueil de loisirs du mercredi :

10€ * suivant quotient familial

Services à la personne

ADMR

1 Boulevard Vaucouleurs

45310 PATAY

02 38 75 77 18

Familles Rurales

32 Boulevard décembre 1870,

45310 PATAY

02 38 80 18 27

Beauce Val Service

4 , Rue du Dr Pierre Legris

45310 PATAY,

02 38 74 62 25

Groupe de parole Alzheimer sur PATAY

contacter France Alzheimer Loiret

au 02 38 62 05 47

Ouverture du centre de loisirs

le mercredi

Depuis le 02 mars dernier, les enfants du regroupement scolaire des 4 communes constituant le SIRIS, peuvent bénéficier d'un accueil de loisirs le mercredi après-midi. Cette offre de service public vient compléter les structures déjà existantes à disposition des familles, augmentant ainsi l'attractivité de notre territoire. Le SIRIS proposait déjà une garderie périscolaire matin et soir, un service de cantine et les temps activités périscolaires (TAP). Si cet accueil du mercredi rencontre le succès escompté, nous pourrions envisager la mise en place d'un centre de loisirs pour les petites vacances scolaires.



Etat civil 2015 :

16 Naissances

2 Mariages

7 Décès

Information utile

Bulletin juin 2016

LINGETTES n'en jetez plus.

Les lingettes ne se dégradent pas dans l'eau.

Si la facture d'eau augmente, ça pourrait bien être la faute aux lingettes. Car tout un chacun ou presque, semble avoir pris la détestable habitude de les jeter dans les WC. On n'en peut plus dans les communes. Maires, techniciens et responsables de stations d'épuration constatent les dégâts, engagent les réparations, puis font les comptes. Et ça chiffre. Car les lingettes n'ont jamais le temps de se dégrader entre la cuvette des WC et la station d'épuration. Quand elles y arrivent, elles forment des filasses qui s'entortillent sur les tamis, les colmatent et bouchent les pompes. Pendant ce temps, les eaux usées partent polluer le milieu naturel, sans avoir été traitées. Régulièrement obstruées, les pompes de relevage s'usent de façon prématurée. La commune de Neufchâtel-en-Bray (76), vient, par exemple, de remplacer les trois. Coût de l'opération : 30 000 €, qu'il faudra bien, là comme ailleurs, répercuter sur la facture d'eau. Rappelons-le, biodégradable ou pas, c'est à la poubelle que doit finir une lingette jetable !



A Saint Pérvy La Colombe, le remplacement d'une pompe coûte 2000€ et nous en avons changé plusieurs.

Travaux avec des engins bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses..., doivent être effectués de préférence aux heures suivantes et raisonnablement.

les jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

les samedis: de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanches et jours fériés: de 10 h à 12 h

Le chien de mon voisin aboie nuit et jour.

Quels sont mes recours pour retrouver ma tranquillité ?

Essayez de vous arranger à l'amiable avec votre voisin. Si celui-ci refuse tout dialogue, adressez-lui d'abord un courrier simple en décrivant les nuisances et en lui demandant qu'elles cessent au plus vite. En cas d'échec, envoyez-lui une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. Si vous habitez dans une copropriété, prévenez le syndic. Si vous êtes locataire, faites-en part à votre propriétaire. Si vous n'obtenez pas satisfaction, en dernier recours avant d'entamer une procédure judiciaire, contactez un conciliateur : coordonnées communiquées par la Cour d'Appel d'Orléans : il s'agit de Mr Antoine VENNEKENS qui reçoit sur rendez-vous à la mairie de Patay, le 1er jeudi de chaque mois, de 9 h à 11 h 30, prendre rendez-vous à la mairie de Patay.

Pas de déjections canines sur les trottoirs, ni sur tout autre espace public

L'article 99 du règlement sanitaire départemental stipule que sur la voie publique « il est interdit de jeter, de déposer ou d'abandonner des pelures, des épiluchures et résidus de fruits et légumes et, d'une façon générale, tous débris ou détritiques d'origine animale ou végétale susceptible de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes ».

Neige, verglas, herbes folles, etc :

chacun doit balayer devant sa porte

Chaque habitant est tenu d'enlever la neige tombée sur le trottoir au droit de son habitation (cf. code de la voie routière), les services publics étant quant à eux, chargés de déneiger les chaussées. La propreté et l'esthétique de notre commune dépendent de chacun de nous.

Vos gestes citoyens seront appréciés de tous.

Nos entreprises

Bulletin juin 2016

Assistantes maternelles

Toutes les questions relatives aux assistantes maternelles doivent être adressées directement au Relais d'Assistantes Maternelles.

RAM "LIBELLULES"

290 GRANDE RUE 45410 SOUGY - 02 34 32 86 58 -ram.ccbl@gmail.com

Le RAM est un service issu de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Il est en mesure de vous communiquer la liste à jour des assistantes maternelles ainsi que leurs disponibilités

Transport

D.J. Transports (transport de meubles)
27 r Orléans - 02 38 80 84 71

Taxi la colombe
13 lieu-dit Saumery - 02 38 75 76 97

TDRP (SARL) (benne céréales et autres)
2 Bis Chesne - 02 38 80 89 97

Garage

Renault DT Sevin SARL
22 Bis r Châteaudun - 02 38 75 77 00

Indiancars (pour véhicule militaire)
25 rte Orléans - 02 38 75 07 27

Boulangerie

Pinault Gilles
5 r Châteaudun - 02 38 80 82 63

Gîtes

Gîte de la Fontaine
www.gites-de-France.com

Chauffagiste Plomberie

JD Nouvelles Energies
14 r Moulin - 06 33 75 12 95

Rigaud Jean-Jack
4 r Moulin - 02 38 75 71 89

Commerce ambulant

Pizz'à lolo
Le mardi soir place de la mairie - 06 41 60 78 77

Distributeur automatique de pommes de terre
à Chesne

Lusogrill
Le jeudi soir place de la mairie - 07 64 08 74 70
www.lusogrill.com

Traiteur

Coralie Traiteur
46 lieu-dit Saumery - 06 28 76 01 56
coralietraiteur45@yahoo.fr

Maçonnerie

JPB Services
lieu-dit Renneville - 06 74 81 79 12

Agenda de la commune

Bulletin juin 2016

- **Du 30 juin au 2 juillet 2016** : Stage d'Orgue, Eglise de Saint Pérvay la Colombe
- **Du 11 au 29 juillet 2016**: Centre aéré de Familles rurales
- **9 et 10 juillet 2016** : Liberty GI à Salbris
- **2 juillet 2016 à 18 h** : Audition des Elèves de l'Ecole d'Orgue, Eglise de Saint Pérvay la Colombe
- **13 juillet 2016** : Fête nationale. Repas, feux d'artifice et soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes et la Commune
- **14 juillet 2016** : retour de la Fête nationale
Jeux et goûter pour les habitants de la commune
- **Du 15 au 17 juillet 2016** : Liberty GI à Dijon
- **Du 12 au 17 août 2016** : Liberty GI à Artenay pour la Libération d'Orléans
- **27 et 28 août 2016** : Liberty GI à Gien
- **11 septembre 2016** : Vide greniers des sapeurs pompiers, Tournois
- **18 septembre 2016** : 15ème Palette Musicale, Eglise de Saint Pérvay La Colombe
- **16 octobre 2016** : exposition vente du Club de l'Amitié
- **16 octobre 2016 à 16 h** : Festival des Orgues en Pays Loire Beauce, Prestige de la Trompette et de l'Orgue, Eglise de Saint Pérvay La Colombe
- **23 octobre 2016** : Liberty GI à St Denis de l'Hôtel
- **11 novembre 2016** : Commémoration Armistice 1918
- **19 novembre 2016** : Soirée du Comité des fêtes
- **3 décembre 2016** : Sainte Barbe organisé par l'amicale des sapeurs pompiers
- **4 décembre 2016 à 16 h** : Concert de Noël Ensemble Chœur d'enfants Maîtrise Sainte Marie d'Antony, Eglise de Saint Pérvay la Colombe
- **29 et 30 décembre 2016** : Chaloupée du Club de foot OSPFC

Retrouvez toutes les informations de la commune sur notre site

www.saintperavylacolombe.fr

Et sur Facebook « saintperavylacolombe »